

COMMUNIQUÉ **CANADAGAP** COMMUNIQUÉ

Destinataires : Participants du programme CanadaGAP
Expéditeur : Heather Gale, directrice générale, CanadaGAP
Date : 14 avril 2014
Objet : Politique de CanadaGAP concernant les participants québécois du programme qui utilisent les services d'audit de Gestion Qualiterra inc.

Selon une annonce récente du NSF-GFTC, Gestion Qualiterra agira désormais comme sous-traitant de l'organisme de certification pour la réalisation d'audits du programme CanadaGAP au Québec. Gestion Qualiterra était auparavant le sous-traitant de QMI-SAI GLOBAL pour ce genre de services dans la province. Considérant ce changement, nous désirons communiquer l'information suivante aux participants du programme qui recevaient des services d'audit de Gestion Qualiterra :

- Aux participants qui désirent conserver QMI-SAI GLOBAL comme organisme de certification :**
 - Si vous devez subir un audit cette année, un représentant ou un auditeur de QMI-SAI GLOBAL communiquera directement avec vous pour fixer une date.
 - Si vous êtes inscrit à l'option A1 ou à l'option A2 du programme et que vous devez soumettre cette année votre auto-déclaration et la liste de contrôle de l'autoévaluation, remplissez les formulaires et envoyez-les comme d'habitude à QMI-SAI GLOBAL.
- Aux participants qui souhaitent que Gestion Qualiterra continue de réaliser leurs audits :**
 - Vous devez changer officiellement d'organisme de certification. Pour passer de QMI-SAI GLOBAL au NSF-GFTC, indiquez votre choix sur le [Formulaire de changement de statut](#) en cliquant sur le lien et renvoyez le formulaire dûment rempli à CanadaGAP. Vous pouvez aussi obtenir ce formulaire à <http://www.canadagap.ca/fr/bienvenue-aux-canadagap/>
 - Si vous devez subir un audit cette année, un auditeur de Gestion Qualiterra communiquera avec vous pour fixer une date une fois que le transfert aura été complété.
 - CanadaGAP autorisera aux participants inscrits aux options A1 et A2 du programme de demeurer dans l'année courante de leur cycle de quatre ans. Si vous devez soumettre votre auto-déclaration et la liste de contrôle de l'autoévaluation cette année, attendez que le transfert soit complété, puis remplissez les formulaires et envoyez-les à Gestion Qualiterra.

Des questions?

Si vous avez des questions, communiquez avec l'un ou l'autre des organismes suivants, selon

Programme CanadaGAP		Organisme de certification / sous-traitant	
		QMI-SAI GLOBAL	Gestion Qualiterra inc.
Tél. :	613-829-4711	514-426-3432, poste 2495	450-679-0540, poste 8802
Télec. :	613-829-9379	514-426-3998	450-679-5595
Courriel :	info@canadagap.ca	nivin.boutrus@qmi-saiglobal.com	ybergeron@qualiterra.ca